

MONNAIE D'OR INÉDITE À LA LÉGENDE TOMI

PAR

OCTAVIAN ILIESCU

Le Musée archéologique de Constantza possède une monnaie d'or inédite dont la légende nous révèle le nom de la ville de Tomis. Cette pièce provient de la collection V. Canarache, sans autres indications plus précises. En voici la description¹ :

Av. Tête d'Apollon (?) à droite, avec une *taenia*. L'image du dieu est représentée d'une manière qui rend l'identification douteuse; on le devine plutôt, grâce aux considérants qui seront exposés plus loin.

Rv. TOMI en haut. Dans le champ, un kantharos. Cercle de perles au pourtour.

AV. 10,5 mm 1,80 gN° d'inv. 6 095 (fig. 1).

Il existe encore un exemplaire de cette émission, conservé dans une collection privée. Selon les affirmations du propriétaire actuel, cette deuxième pièce aurait été trouvée avant 1938 à Constantza même, lors de la démolition d'une maison ancienne. En 1961, nous avons eu l'occasion de l'examiner; malheureusement, il a été impossible d'en obtenir une photo, ou, du moins, les données précises concernant le diamètre et le poids (env. 10 mm; 1,50—2,00 g). Au moins sommes-nous autorisés à soutenir que l'on connaît de nos jours *deux exemplaires identiques* de cette émission monétaire, inédite jusqu'à présent.

L'étude de la petite monnaie que nous venons de signaler pose dès l'abord deux questions, à savoir: 1° à quelle époque et dans quelles circonstances historiques a-t-elle été frappée? et 2° est-il possible d'en préciser le système pondéral?

Il est notoire que l'histoire monétaire de la ville de Tomis a été établie en 1910 par Pick et Regling². A leur avis, l'ancienne cité pontique aurait commencé à frapper sa propre monnaie vers le milieu du III^e siècle av.n.ère³. Les premières émissions sont représentées par des

¹ Nous tenons à présenter nos sincères remerciements, ici encore, à M. Adrian Rădulescu, directeur du Musée d'archéologie de Constantza, et à son collaborateur, M. R. Ocheșeanu, dont l'amabilité nous a permis d'étudier cette intéressante monnaie.

² Behrendt Pick et Kurt Regling, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*. Band I. Dacien und Moesien, Zweiter Halbband Abt. 1, Berlin, 1910, p. 587—636.

³ Pick et Regling, *op. cit.*, p. 597—598 (plus exactement: le II^e tiers du III^e siècle av. n. è.; *ibid.*, p. 598).

pièces de bronze, à la légende TOMI, sans nom de magistrat, et aux types suivants : au droit, tête d'Apollon couronnée à droite, au revers, un trépied⁴ ; viennent ensuite des monnaies de bronze aux types variés et dont la légende nous offre en plus des noms de magistrats, émissions qui se succèdent jusqu'au milieu du II^e siècle av.n.ère⁵. A cette même série, les savants allemands précités ont rattaché une pièce d'argent provenant de la collection Soutzo et qui pèse 3,05 g⁶ ; elle montre au droit la tête couronnée d'Apollon, au revers le trépied et la légende TOMI et POCEI (pièce datée vers le milieu du II^e siècle av. n.ère, aujourd'hui perdue)⁷. Les séries monétaires suivantes comprennent des monnaies de bronze frappées jusqu'à l'époque romaine⁸ ; par conséquent, elles sortent du cadre chronologique de nos recherches. De même, les émissions de statères d'or aux types de Lysimaque sont assez tardives à Tomis, datant, selon Pick et Regling, de la fin du II^e et du I^{er} siècles av.n.ère⁹.

Compte tenu des données fournies par les auteurs cités, il est assez difficile de fixer la date de notre petite monnaie d'or. Certainement, elle n'a aucune relation avec l'émission de statères aux types de Lysimaque. Son poids, très faible, indique plutôt l'appartenance à un système asiatique ; en effet, c'est le statère d'or babylonien de 10,80 g¹⁰ qui paraît avoir été l'étalon adopté par notre pièce. Elle représenterait en cette occurrence l'*hecté* du statère babylonien, selon le calcul $10,80 : 6 = 1,80$ g. L'emploi des unités pondérales babyloniennes a été d'ailleurs récemment prouvé à Histria¹¹ et à Callatis¹² ; il est possible que Tomis, à son tour, ait adopté un pareil étalon pour une monnaie autonome d'or. Cet événement pourrait être fixé, semble-t-il, au commencement du monnayage tomitain, donc vers 250 av.n.ère.

A en juger d'après les types, la chronologie proposée nous paraît soutenable. Le choix de la tête d'Apollon — que l'on identifie, nous l'avons vu, difficilement — pour le droit de cette monnaie nous rappelle les plus anciennes émissions de Tomis, les grands bronzes de la I^{re} série, selon la classification de Pick — Regling¹³ ; il faut pourtant noter que le style en est différent, classique même. On s'attendrait moins à trouver au revers de notre pièce un kantharos au lieu du trépied accoutumé¹⁴. La

⁴ *Ibid.*, p. 637, n° 2 406.

⁵ *Ibid.*, p. 597, 636 sqq. (n°s 2 407—2 458, 2 460).

⁶ *Ibid.*, p. 603 et 645 n° 2 459 (« stark oxidirt »).

⁷ *Ibid.*, p. 603.

⁸ Voir la classification chronologique de ces séries *ibid.*, p. 597—598.

⁹ *Ibid.*, p. 606—607. L'identification des effigies de Mithridate VI ou de ses fils sur les dernières émissions de statères aux types de Lysimaque, frappés à Histria, Callatis et Tomis (proposée par Behrendt Pick, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*. Band I. Dacien und Moesien. Erster Halbband, Berlin, 1899, p. 64 et notes 1—2, p. 92, 152 ; Pick et Regling, *op. cit.*, p. 591) nous semble assez douteuse. Cf. Octavian Iliescu, *Notes de numismatique grecque ancienne*, ms., 1960, p. 5.

¹⁰ Cf. *A Guide to the Principal Coins of the Greeks* (British Museum. Department of Coins and Medals, Londres, 1965, p. 93).

¹¹ Octavian Iliescu, *Cel mai vechi sistem monetar adoptat pe teritoriul de azi al României*, dans *Viața economică*, V, 1967, n° 4 (180) du 27 janvier, p. 11.

¹² Idem, *Contribuții la studiul metrologiei ponderale a orașului Callatis*, dans *Studii și cercetări de istorie veche*, 18 (1967), p. 186—191.

¹³ Pick et Regling, *op. cit.*, p. 637, n° 2 406.

¹⁴ *Ibid.*



Fig. 1

forme du vase semble être attestée à Tomis¹⁵. En général, le style est peu soigné, presque barbare, œuvre d'un artiste local maladroit. On peut citer un exemple analogue à Histria, où les drachmes des premières émissions (datées vers le commencement du V^e siècle av.n.ère¹⁶) sont de facture plutôt barbare, par rapport à la beauté artistique des pièces similaires appartenant aux émissions suivantes, qui se succèdent de 450 à 350 av.n.ère.

Quelles sont les circonstances économiques et historiques qui ont déterminé l'émission d'une monnaie d'or à Tomis? L'histoire de la ville aux premiers siècles de son existence, depuis sa fondation jusqu'à l'époque hellénistique, demeure encore inconnue¹⁷. C'est seulement vers 260 av.n.ère que cette cité pontique est mentionnée par les sources littéraires antiques, en tant qu'objet de dispute entre Callatis aidée par Histria, d'un côté, et Byzance, de l'autre¹⁸. On est généralement d'accord que c'est l'essor économique de Tomis qui a déterminé le conflit, gagné en fin de compte par Byzance¹⁹. Cet essor aurait-il créé les circonstances favorables à la frappe d'une monnaie autonome d'or? Les recherches futures permettront probablement de vérifier cette hypothèse²⁰.

¹⁵ Petre Alexandrescu et Suzana Dimitriu, *Corpus Vasorum Antiquorum. Bucarest 2*. (Bucarest), 1968, p. 27/5 et pl. 32/5 et A/10 (canthare à anses verticales avec palettes, troisième quart du IV^e siècle av. n. ère; trouvé à Tomis en 1914) (analogie suggérée par Mlle Suzana Dimitriu, à qui nous adressons nos sincères remerciements).

¹⁶ Pour la date, voir Octavian Iliescu, *Cel mai vechi sistem monetar... loc. cit.*, p. 11.

¹⁷ Emil Condurachi, dans *Istoria României*, I, Bucarest, 1960, p. 167; D. M. Pippidi, *Din istoria Dobrogei*, I, Bucarest, 1965, p. 152.

¹⁸ D. M. Pippidi, dans *Istoria României*, vol. cit., p. 187; idem, *Din istoria Dobrogei*, vol. cit., p. 222 (en citant Memnon, frg. 21/FHG, III, p. 537 = FGr.HIST. III, B, 434, fr. 13).

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Mme Gabriella Bordenache a eu l'obligeance de lire le manuscrit de cet article et faire de précieuses remarques. Nous l'en remercions bien sincèrement.